

À PARTIR DE
390 €

FINANCEMENT

Formation RAN SSIAP 2

(Formation Remise à niveau SSIAP 2
Chef d'équipe)

SÉCURITÉ INCENDIE

La formation RAN SSIAP 2 a pour objectif de remettre à niveau les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en vue d'exercer la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.



Présentation

La formation remise à niveau SSIAP 2 (Diplôme de Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) a pour but de rappeler et de renforcer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes. Le chef d'équipe a pour mission : la gestion de l'équipe de sécurité, l'organisation de séances de formation, la gestion des conflits, l'évaluation de l'équipe, l'information de la hiérarchie, l'application des consignes de sécurité, la gestion des incidents technique,

de l'hygiène et sécurité du travail mais aussi de gérer le pc de sécurité en situation de crise. Le chef d'équipe doit faire preuve de ce fait d'une bonne organisation, d'un très bon sens de la communication, de sang froid et d'un bon sens de l'observation.



Durée

21 heures
Délai moyen d'accès : 3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents.



Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest



Équivalence / Suivi de parcours

N.C



Réviser sur MyCrefops !

L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.



Pré-requis

- Etre titulaire du SSIAP 2, d'une équivalence réglementaire, de l'ERP 2 ou de l'IGH 2,
- Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité.
- Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical (fourni par CREFOPS), selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois.
- Le certificat doit être conforme à l'annexe 7 de l'arrêté du 2 mai 2005.
- Copie du dernier recyclage ou RAN dépassant la date de fin de validité.



Modalités pédagogiques

La formation RAN SSIAP 2 se déroule sous forme d'exercices pratiques, d'enseignements théoriques et d'exercices de mise en situation. Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Programme

Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité

Fondamentaux de sécurité : évacuation des occupants, accessibilité et mise en service des moyens de secours
Implantation - dessertes et voiries - isolement

Matériaux de construction

Cloisonnement

Aménagement Dégagement

Désenfumage

Eclairage normal et de sécurité

Installations techniques

Moyens de secours - alarme

Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie

Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

L'action face à différents contextes : évacuation des occupants et prise en charge d'une victime, méthode d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, levée de doute, ...
L'utilisation des moyens de communication mobiles

Evolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité

Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
Accessibilité du public

Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Agents extincteurs + SSI
Moyens d'extinction

Gestion du PC en situation de crise

Gestion d'une alarme

Alerte des sapeurs-pompiers et réception des secours (ERP/IGH)

Gestion d'une évacuation

Compte-rendu à la hiérarchie

Formation des agents de l'équipe

Les méthodes pédagogiques : pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance

Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité

Organiser l'accueil d'un nouvel agent

Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens

Gérer les conflits

Gestion des documents administratifs

Évaluation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Certification

Attestation de stage délivrée par le CREFOPS.